

Compte rendu Conseil d'Ecole du 18 octobre 2021

Présents :

Élus	M. Vimbert, conseiller municipal de Maucombe ; Mme Fourneaux, maire de Beaumont-le-Hareng
Enseignants	M. Largeteau, Mme Brasseur, Mme Lebret, Mme Langlais, M. Dumont, Mme Lejeune, Mme Macré, Mme Larvor, Mme Mikolajczak, Mme Coursimault (psychologue de L'Education Nationale), Mme Houdry (maître E)
Délégués de parents d'élèves	M Lemercier, Mme Lemercier, M. Potvin, Mme Bichler, Mme Matifat, Mme Farin, Mme Guilbert, Mme Trouplain, M. Joly, M. Honoré
DDEN	M. Sizorn

Excusés : Mme Wincke IEN

M. Fleury, Mme Prévost, Mme Hervet, Mme Plet enseignants,

Mme Grébert, M Potvin délégués de parents,

Mme Hunkeler maire de Saint-Saëns, Mme Lainé conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Mr Bachelot maire de Maucombe, élus

1- Résultats des élections de délégués de parents

Nous sommes dans la moyenne nationale : 52,98 % de votants. En baisse par rapport aux années précédentes.

2- Résultats des évaluations nationales

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales comme ces dernières années. Les élèves de CP auront d'autres évaluations en milieu d'année.

EN CP :

en français : des items de compréhension **orale** de mots, de phrases, de textes (avec parfois de l'implicite ; des pronoms); de phonologie (syllabe de début ou fin de mot) ; reconnaissance de lettres ; reconnaissance de la lettre correspondant à un son de début de mot.

en mathématiques : entourer un nombre dicté ; des problèmes (certains avec support visuel, d'autres non) ; dénombrer une quantité ; barrer le plus grand nombre ; de la géométrie ; placer un nombre entre 2 autres.

En CE1 :

en français : items de compréhension **écrite** de phrases, de textes (avec parfois de l'implicite, des pronoms) ; dictée de syllabes ; lecture individuelle (fluence) de mots et d'un texte.

en mathématiques : entourer un nombre dicté ; des problèmes ; dénombrer une quantité ; des opérations (additions et soustractions) ; calcul mental ; de la géométrie ; placer un nombre entre 2 autres.

La restitution pour les parents était plus claire cette année avec un diagramme en toile d'araignée.

Des groupes de besoin émergent de ces évaluations qui permettent aux enseignants d'adapter leur pédagogie.

3- Vote des règlements intérieurs

Les deux règlements, de l'école maternelle et de l'école élémentaire sont lus et adoptés à l'unanimité. Ils seront collés dans les cahiers de liaison pour être signés par les parents.

4- Bilan financier des coopératives

Les comptes sont vérifiés par l'OCCE, au niveau départemental et par la cour des comptes au niveau national. Les comptes sont équilibrés.

L'année dernière il n'y a pas eu beaucoup de dépenses donc à l'arrêté de comptes du 31 août, il y a environ 11 000 € sur chaque coopérative.

A la suite de la fusion des écoles, les deux coopératives vont fusionner et M.

Largeteau sera mandataire de cette nouvelle coopérative, avec l'aide de Mme Grébert.

Les coopératives scolaires vivent grâce aux subventions versées par les communes, la cotisation des adhérents et les activités à but lucratif organisés par les écoles.

5- Aide aux élèves en difficulté

Mme Houdry, maître E se présente et présente son rôle. Elle peut intervenir pour aider les élèves en difficulté après une demande faite par l'enseignant de la classe. Elle intervient sur de nombreuses écoles donc intervient 2 ou 3 demi-journées à Saint-Saëns.

M. Largeteau présente les différents projets personnalisés (PPRE ; PAI ; PAP...)

Mme Coursimault, psychologue scolaire, intervient également sur les mêmes écoles que Mme Houdry, à la demande des enseignants ou des parents. Elle peut observer les enfants en classe ou faire des bilans cognitifs. Elle intervient aussi pour les orientations (SEGPA notamment) et auprès des enfants du dispositif ULIS (bilans cognitifs).

Jusqu'à présent, les communes sur lesquelles travaillait Mme Coursimault participaient à l'achat du matériel (les mallettes de protocoles sont assez chères). La participation a baissé. Mme Coursimault dit qu'elle n'a pas reçu son budget de fonctionnement.

M. Largeteau fera remonter l'information à la mairie de Saint-Saëns, ainsi que pour le budget de la classe ULIS et du maître E.

6- Projet d'école

Axe 1 : Plus d'équité pour plus de réussite

- renforcer la cohérence des apprentissages,
- renforcer la cohésion d'équipe

Axe 2 : des horizons élargis pour élever son niveau de formation

- travailler sur l'éco-citoyenneté
- développer le parcours culturel

Axe 3 : des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

- développer l'estime de soi
- ouvrir les classes aux parents
- améliorer le climat scolaire

Pour réaliser ce projet d'école, des actions sont mises en place.

7- Activités pédagogiques

- Mme Lejeune, avec les GS, ira à une séance école et cinéma par trimestre.
- Un partenariat est prévu avec l'artiste Emma Poppy sur l'art intuitif.
- le café des parents en maternelle

- le SMEDAR a commencé ses interventions en école élémentaire sur le tri des déchets, le gaspillage alimentaire... Ce projet doit être fait en lien avec la mairie et les familles.
- le rallye maths commencera après les vacances de Toussaint.
- les séances de natation commenceront fin novembre avec les classes de CM1 et de CM2. Les classes de CP iront après. Puis les CE1 et les CE2 s'il reste de la place.
- la chorale a commencé début octobre avec une nouvelle intervenante, Émilie Aubry sur le thème du carnaval des animaux.

8- Questions diverses

- Les parents demandent comment sont organisés les passages aux toilettes sur le temps scolaire, et demandent plus de tolérance vis à vis des enfants qui n'abusent pas de ces demandes.
- Une question est posée également sur la marche à suivre concernant les accidents qui peuvent arriver sur le temps de la cantine. M. Largeteau annonce qu'un cahier a été mis en place par la Mairie sur tous les incidents sur le temps du midi afin que l'information passe bien auprès de tout le monde. Il est signé tous les jours.
- Les enfants font remonter que les repas de la cantine sont meilleurs cette année. Par contre il y a toujours de nombreux problèmes d'incivilités et de bagarres sur le temps du midi. Les adultes ont du mal à se faire respecter.

La séance est levée à 19h15